

Palerne de Savy, maire de Lyon, prit la parole et prononça d'une voix forte et retentissante le discours suivant :

CHERS CONCITOYENS :

« Cet appareil imposant, ce spectacle inouï, dont la vue me pénètre d'un juste effroi, me permettra-t-il de m'acquitter de ce que je vous dois, avant de prononcer ce serment sacré qui va sceller mes engagements dans cette auguste cérémonie ? Je cherche en vain à me rassurer par le souvenir de vos suffrages : ce sont ces mêmes suffrages qui, dans ce moment, augmentent mon trouble, loin de me rassurer.

« Ah ! mes chers concitoyens ! par où ai-je mérité ce comble de la gloire auquel vous m'avez élevé ? Je viens d'être proclamé par vos suffrages libres le premier citoyen de la seconde capitale de l'empire français ! Moi qui me fusse tenu si honoré de marcher à la suite des citoyens respectables qui m'entourent, je suis leur chef ! Cet honneur immortel ne peut m'être ravi. Arraché par vous à l'oubli, mon nom sera le premier qui, dans les fastes des nouvelles destinées de ma patrie, attirera les regards de la postérité.

« Placée dans ce temple, au milieu des images des magistrats qui ont bien mérité d'elle, la mienne, si je suis fidèle à mon serment, partagera les bénédictions qu'on y donne à leur mémoire (1). Je les entendrai peut-être moi-même avant de descendre dans le tombeau, ces bénédictions touchantes, en venant remplir, dans ce lieu, les devoirs de la dignité à laquelle vous m'avez appelée ; et ces bénédictions seront la récompense la plus douce à mon cœur.

« O ma patrie ! pourquoi n'ai-je qu'une seule vie à te don-

(1) M. de Savy fait allusion aux portraits des prévôts des marchands et échevins de Lyon, placés dans les salles de l'Hôtel-de-Ville.